

Les subsides

Dans le peu de temps qui me reste, monsieur le Président, je voudrais attirer votre attention également sur toute la question de l'emploi. A la page 29, au lieu de proposer de confier plus d'argent aux autochtones pour leur permettre de réaliser leur autonomie politique, de prendre leur sort en main et de se débrouiller eux-mêmes, le gouvernement parle d'en consacrer de plus en plus à la création d'emplois dans le secteur privé. Ma circonscription compte huit réserves. Le secteur privé n'offre que d'infimes possibilités d'emploi aux habitants de ces huit réserves. Ils ont plutôt besoin d'avoir davantage de subventions fédérales afin de pouvoir administrer cet argent dans un esprit de démocratie économique juste et véritable.

Que dire des soins médicaux, monsieur le Président? A la page 39, le gouvernement parle de fermer des hôpitaux et de modérer le recours aux soins médicaux. Dans ma province, un gouvernement libéral sous la direction de Ross Thatcher a été défait parce qu'il avait imposé des frais modérateurs sur les

soins médicaux avant 1971. Est-ce là le genre de système qu'envisagent nos vis-à-vis conservateurs? J'espère que non, monsieur le Président. J'invite mes collègues ministériels de l'arrière-ban à s'élever unanimement contre ce gouvernement insensible et malveillant dirigé par le député du Yukon, le vice-premier ministre du Canada.

[Français]

Le président suppléant (M. Charest): A l'ordre! Comme il est 17 heures, il est de mon devoir de faire savoir à la Chambre qu'en vertu des dispositions de l'article 62(11) du Règlement, les délibérations relatives à la motion sont terminées.

La Chambre s'ajourne, à 11 heures lundi, conformément à l'article 2(1) du Règlement.

(La séance est levée à 17 heures.)